

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue Principale, le 24 janvier 2006 à 20h55 .

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-01-18

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affichage de postes :
 - A) Journalier-Opérateur permanent/temps plein
 - B) Chef d'équipe
4. Autres Items :
5. Période de questions
6. Clôture de la session

3. AFFICHAGE DE POSTES :

A) JOURNALIER-OPÉRATEUR PERMANENT/TEMPS PLEIN

2006-01-19

Considérant que Monsieur Patrick Lachance a démissionné à titre d'inspecteur municipal, inspecteur des cours d'eau, en bâtiment, en environnement, etc. et journalier-opérateur ;

Considérant qu'en vertu de l'article 14.5 alinéa 3 de la convention collective, le poste vacant doit être affiché avant de le combler ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'afficher à l'interne le poste de journalier-opérateur permanent/temps plein.

B) CHEF D'ÉQUIPE

2006-01-20

Considérant que les membres du conseil souhaitent ajouter aux fonctions actuelles de l'un des employés, la tâche de chef d'équipe ;

Considérant que le consultant de la municipalité, Monsieur Robert Paquet, recommande aux membres du conseil d'afficher ladite tâche ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'afficher à l'interne l'ajout de la tâche de chef d'équipe.

4. AUTRE ITEMS :

Aucun item ne fut ajouté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SESSION

2006-01-21

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 21h10.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.